



Lettre de garantie

Nom du produit : Lingettes assainissantes

Code du produit : 53378

Date d'émission : 17 mai 2018

Utilisation du produit :

Ce produit peut être utilisé comme assainisseur (V1) comme lingette dans des établissements de transformation alimentaire pour assainir les surfaces avec contact alimentaire sans rinçage à l'eau potable, à condition que :

- a) les lingettes sont sécuritaires pour une utilisation dans un établissement de transformation alimentaire;
- b) les surfaces avec contact alimentaire ont été préalablement nettoyées et rincées avec de l'eau potable avant d'être assainies;
- c) la concentration des composés d'ammonium quaternaire actifs ne dépassera pas 200 ppm;
- d) les surfaces sont dures et non-poreuses et sont soigneusement vidangées avant d'être réutilisées.

Pour les directives d'utilisation du produit, veuillez consulter l'étiquette du produit.

Cette lettre est fournie pour le produit non alimentaire mentionné ci-dessus, conformément aux exigences du Programme d'amélioration de la salubrité des aliments de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Des copies de cette lettre en plus d'informations supplémentaires sont disponibles sur notre site internet.

Les Produits Dustbane Ltée fournira des documents à l'appui à la demande de l'ACIA.

Michael Mikoluk, Ph. D.
Directeur technique – Division chimique